

Rapport d'évaluation

**Suivi 2001-2002 de la mise en
œuvre du plan d'aide à la réussite
du Collège John Abbott**

11 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 10 mars 2003

Monsieur Allister Thorne
Directeur des études
Collège John Abbott
21 275 Lakeshore Road, C.P. 2000
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 11 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite du Collège John Abbott, pour l'année 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont le dépistage précoce, le bulletin de mi-session, les centres d'aide et le tutorat par les pairs qui ont eu des effets appréciables sur la réussite en première session. D'autres mesures ont un impact positif sur la réinscription en troisième session; c'est le cas de l'orientation scolaire et professionnelle, des activités d'orientation et d'accueil dans le programme, et du mentorat par les pairs et par les enseignants.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Dany Rondeau, agente de recherche